



Les 7 et 8 mars, toutes et tous en grève contre la réforme des retraites !

Alors que le mouvement contre la réforme des retraites s'amplifie, le gouvernement reste sourd au refus de la population et s'ancre dans ses positions de régression sociale.

Comme les autres salariés, les ICTAM sont eux aussi concernés par cette réforme.

D'abord, la question des études. Avec cette réforme, faire des études pour espérer accéder à un poste à responsabilité, devient pénalisant. Compte tenu de la durée de cotisations requise, la retraite pour les cadres s'envisage souvent à 67 ans... pour le moment.

Une perspective d'autant plus inquiétante que beaucoup s'interrogent sur leur fin de carrière. Jugés moins adaptables et coûteux pour les structures, les cadres se sentent poussés vers la sortie et sont la cible première des plans de restructuration et autres dispositifs dits de fin de carrière.

Ainsi, selon une étude de l'Apec, 55% des cadres ne se déclarent pas vraiment ou pas du tout sereins quant à leur fin de carrière.

Et l'index senior, seule proposition concrète du gouvernement, n'y changera rien ! Sans sanction à la clé, le dispositif reste de l'affichage qui entérine gentiment une fin de carrière précaire.

On sait le peu d'effets qu'a produit l'index égalité professionnelle femmes / hommes.

A l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, ne manquons pas de revendiquer l'égalité de nos salaires et de nos retraites !

Alors que l'égalité salariale permettrait à elle seule de financer le déficit invoqué pour justifier la réforme, Macron enfonce le clou et creuse l'écart alors que les femmes ont déjà une pension inférieure de 40 % à celle des hommes !

Employés, ouvriers, Ictam, femmes, jeunes... toutes et tous sont concernés par cette réforme inutile et injuste !

**Partout, les 7 et 8 mars, en grève et dans la rue,
par tous les moyens dont nous disposons, revendiquons fermement :**

- Un départ à 60 ans à taux plein
- Un départ à partir de 37,5 annuités avec prise en compte des années d'étude
- Un calcul de la retraite basé sur les 10 meilleures années pour le privé et les 6 derniers mois pour le public
- Un véritable revenu de remplacement
- Une indexation des salaires et des pensions sur les prix
- L'élévation de la pension minimum au niveau du SMIC CGT
- L'égalité salariale femmes / hommes

Toutes et Tous en grève et manifestation les 7 & 8 mars 2023